



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #7 - Hiver 2023
16h10 le 7 mars 2023
Université de Sherbrooke - A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émilie Bélanger
Émile Parent-Simard
Audrina Minville
Rose Beauséjour
Matis Rousseau
Frédérique Garant
Justine Plesant
Émilien Boudreau
Alice Lavoie

Observateur.rices:

Christina Borsi

1. Ouverture de la séance

Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 16:15

2. Désignation du praesidium

Émile Parent-Simard propose Émilie Bélanger à la présidence et Audrina Minville et Émilien Boudreau au secrétariat.
Audrina Minville appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Frédérique appuie.**

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 février 2023.
Frédérique Garant appuie.**

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1. **Cahier de transition**

Émilie Bélanger : Avec les élections du CE qui s'en viennent, je vous demanderais que les cahiers de transition soient prêts le 16 mars. J'aimerais qu'ils soient dans le drive pour jeter un coup d'œil de comment c'est fait. J'aimerais que ce soit bien fait pour que la transition se fasse mieux que l'an passé et que nos successeurs soient mieux formés que nous.

Frédérique Garant : Est-ce qu'on peut récupérer ceux de l'an passé et être disponible pour leurs questions?

Émilie Bélanger : Peut-être que la personne n'aura pas de disponibilité, mais c'est préférable que cela soit écrit mais là encore, c'est à la personne de voir comment elle voudra le faire!

Émile Parent-Simard : Pour mon poste c'est vraiment important le cahier de transition, ça vaut la peine que ce dernier soit complet.

Émilien Boudreau : Je pense que c'est impératif qu'il soit fait, car c'est la seule manière de voir que le savoir est transmis, c'est dur après de dire que la job a été faite ou pas quand c'est quelqu'un d'externe qui s'ajoute!

Frédérique Garant : c'est plus dans l'optique de reprendre ce que CA a fait, car c'était une bonne base. Je rajouterai juste quelques trucs, car ça change beaucoup d'années en année.

Émile Parent-Simard : Quand les gens viennent chercher des formulaires, c'est bien de les inviter à venir à nos rencontres, même si leurs formulaires n'ont pas été complétés, etc. Dans les faits, ça va les aider à comprendre ce que l'on fait et ils seront mieux outillés pour leur campagne.

Émilien Boudreau : je veux ajouter aussi, dans mon cahier il y avait une liste de choses qui n'a pas été faites, des erreurs et leçons et je pense que c'est crucial d'avoir des tips pour ne pas commettre les mêmes erreurs.

Louis Dupéré : est-ce qu'on peut avoir les noms de ceux qui ont appliqué? Il faudrait faire un groupe avec les participants s'il y a plus d'une candidature pour éviter le favoritisme pour chacun des postes.

7.2. Collège électoral : Composition (AGED)

Émilie Bélanger : C'est pour élire le prochain doyen. C'était un mandat de 4 ans, donc 10 membres de l'AGED sont mandatés pour le collège, pour le premier cycle. Est-ce qu'on fait un appel à tous ou vous êtes intéressés?

Matis Rousseau : C'est quoi comme travail?

Émilie Bélanger : Il faut se présenter aux rencontres, mais la charge de travail est faible. C'est semblable au Conseil de faculté.

Louis Dupéré : Les rencontres sont de quand à quand?

Émilie Bélanger : Cela commence cet automne ou en fin de session. Je pourrais écrire à Josée après la rencontre.

Rose Beauséjour : ce serait pertinent de sélectionner des gens qui ont déjà côtoyé que de l'ouvrir à tous.

Émile Parent-Simard : Je pense que c'est pertinent que ça reste ouvert à tous. J'aurais fait un post facebook, ou un courriel pour déposer des candidatures. C'est correct si on attends la fin, on pourrait mettre le point en AG le 22.

Émilien Boudreau : On peut le faire en AG tant que ce soit pas avec une procédure longue comme à l'habitude.

Émilie Bélanger : si 11 personnes se présentent, comment on refuse la 11e personne? En AG souvent faut faire un discours donc c'est pas logique.

Louis Dupéré : On a déjà un enjeu de durée en AG. Ça sert à rien de faire ça en AG si on peut le faire en formulaire.

Émile Parent-Simard propose de mandater Émilie Bélanger de faire un post Facebook qui incite les gens à remplir un formulaire pour être sur le collège électoral.

Frédérique Garant appuie.

AU.

7.3. Discours du 14 mars et AG du 22 mars

Émile Parent-Simard : c'est important que vous soyez là aux deux, si vous avez un cours essayer de le reprendre à un autre moment avec le même prof si possible, Sinon, m'envoyer vos questions. Ça va me faire plaisir de les poser pour vous. L'AG est longue, mais soyez-y svp.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

9.1. Demande de subvention Comité politique

Samuel Fecteau : Le comité a reçu conjointement l'ex premier ministre Daniel Johnson conjointement avec le DIPIA. Publicité a été faite, donc on a sollicité plusieurs personnes, c'était plein, donc la moitié des personnes de l'AGED. Pour répondre à la popularité de la séance, la coordonnatrice a dépensé plus que le 500\$, environ 75\$ a été dépassé, donc j'aimerais que Émilien accorde le montant supplémentaire.

Matis Rousseau : je ne serais pas à l'aise de rembourser la dépense, elle n'est même pas dûe à une imprudence, mais à un choix délibéré, alors que le comité aurait pu facilement respecter son budget. C'est de l'argent qui n'est également pas uniquement utilisé pour les membres de l'AGED. Plusieurs autres facultés ont profité de ceux-ci. L'événement aurait pu avoir lieu sans l'utilisation de ce 75\$ supplémentaire.

Émile Parent-Simard : Ils prévoyaient acheter pour 500\$ de sushi, soit la totalité de leur budget pour l'année sur de la nourriture, pour un seul événement. Éloïse est venue me voir pour me dire qu'il y avait plus d'inscription que prévu. C'est un autre organisme qui a organisé les inscriptions, et le comité a été pris au dépourvu. Je lui ai dit que je ne pouvais pas lui garantir que le CE lui accorderait le montant supplémentaire demandé, et qu'il n'y aurait pas de CE avant son activité. Je lui ai suggéré de proposer à l'organisme de fournir le 75\$. C'est en toute connaissance de cause qu'elle a décidé d'acheter davantage de nourriture, malgré le refus de l'organisme. Je suis d'accord avec Matis, je suis mal à l'aise de leur donner de l'argent.

Alice Lavoie : C'est l'entièreté du budget qui a été dépensé sur des sushis. Est-ce que c'était écrit qu'ils allaient dépenser cela sur leurs demandes de subventions? Ça pourrait peut-être être utile de leur poser plus de questions là-dessus. Aussi, l'organisme et les autres facultés en partenariat ne pouvaient pas contribuer à cela?

Samuel Fecteau : Je veux juste que les gens comprennent que c'est l'ex premier ministre du Québec qui s'est déplacé à la conférence. Aucun comité aurait pu faire déplacer un ex chef d'État pour venir donner une conférence à l'Université de Sherbrooke. Les cadeaux ont été faits par le DPAAE. Il n'y aurait jamais eu une conférence avec le premier ministre n'eut été de l'implication du DPAAE. Ensuite, cela a bénéficié plus largement qu'aux membres de l'AGED. Néanmoins, quand on fait un remboursement par tête de pipe de l'AGED. Si on s'assure que plus de 50% des personnes étaient des gens de la faculté. Mais ce qui est demandé, c'est 75\$ par personne. L'AGED serait prêt à dire qu'une activité comme cela ne pourrait pas être financée, même si l'augmentation par tête n'est pas justifiée. Je pense que le montant de dépassement est faible, a bénéficié largement aux membres de l'AGED en leur octroyant une activité hors du commun.

Émilien Boudreau : demande pas fait. montant\$\$ Dans tout le processus je n'ai pas eu vent de cela. J'aurais aimé que la personne vienne me parler. Le problème est que le 500\$ n'aurait pas dû être mis sur TOUT cet événement. C'est normal qu'un comité dépense plus que ce qui a été accordé, le comité est donc dans un déficit, mais en ce moment ce n'est pas ce qui a été fait, donc j'encouragerais le comité à trouver lui-même une manière de combler le déficit de par eux-mêmes. C'est pas un gros montant, c'est possible à assumer par le comité. Je les inviterais à trouver une manière de combler ce déficit.

Matis Rousseau : Je comprends le point, c'était une belle conférence. matis continue le comité connaissait son budget et à mon sens rien ne justifie qu'il l'ait dépassé.

Matis Rousseau propose de ne pas accorder le montant d'argent excédant le 500\$ accordé au comité Politique et constitutionnel.

Émilien Boudreau appuie.

Louis Dupéré : Le fait que c'était des sushis est un peu excédant.

Audrina Minville : Ce comité ne fait pas nécessairement bien leur publicité pour être responsable aux communications. Je pense que pour l'ampleur de l'événement, je pense que le comité aurait dû faire une meilleure job pour mieux publiciser leur événement.

Émile Parent-Simard : Je serais à l'aise de laisser la proposition même si on n'en aurait techniquement pas besoin, car je crois correct de signifier d'avance au comité qu'une éventuelle demande de subvention de 75\$ sera refusée. Le message envoyé au comité n'est pas du tout de leur dire que leur événement était minime et ne valait même pas 75\$, au contraire. C'est une initiative très significative que de réussir à avoir un ancien premier ministre à l'UdeS. Mais le fait que ce soit un premier ministre est en soi un incitatif assez gros pour encourager les membres de l'AGED à participer. Dépensé l'entièreté du budget du comité sur un incitatif et, à plus forte raison, le dépasser n'est selon moi pas justifié. Il s'agit de rappeler aux comités que leur budget n'est pas extensible à volonté, et qu'ils doivent le respecter.

Samuel Fecteau : Selon les informations que j'avais, la demande était censée être complète et envoyée. Ce soir, mon but était que Émilien y réponde. Effectivement, pour la proposition, je pense qu'elle n'est pas nécessaire, car la limite est établie à 500\$ comme déficit. Sinon, je comprends l'impératif que les fonds de l'AGED utilisés demeurent ceux que le CA a octroyés, par contre, l'effet que ça apporte, de minimiser et décourager les initiatives des comités, c'est quand même la résultante de ça. Ça vient quand même décourager la prise d'initiatives qui vont dépasser le budget. Je veux mettre en garde que la sobriété budgétaire que les membres du CE souhaitent mettre de l'avant à pour effet de limiter les initiatives et de limiter les coûts.

Émilien Boudreau : Quand un comité ne communique pas avec les membres, quand il ne consulte pas l'association lorsqu'il y a une prise d'initiative et qu'il ne suis pas la procédure établie par l'association, ça rend très difficile d'accuser le Conseil Exécutif de miner l'initiative de ses comités.

AU.

10. **Dossiers académiques**

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

14.1. **Consignation dans les locaux de la Faculté**

Christina Borsi : Je sais pas si vous avez remarqué, mais souvent les poubelles débordent et sont remplies de canettes, surtout pendant les intras et les finaux. Je ne sais pas comment ça fonctionne mais ça serait important d'avoir une boîte de consignation.

Audrina Minville : Très bonne initiative. On avait regardé avec la faculté, mais les concierges sont assez mauvais et ils ne vident pas les bacs autant souvent qu'ils devraient le faire. Mais si l'initiative vient de nous ça serait une excellente idée.

Alice Lavoie : Pendant la COVID, ils ont utilisé des bacs à consignation pour les masques. Ça existe déjà à la faculté ces bacs, donc ça ferait un frais de moins. Je peux regarder ça.

Samuel Fecteau: Je pense que c'est très bien. Par contre, au niveau opérationnel, il vas falloir assurer la gestion courante (vider, porter, etc.), mais il ne faudrait pas se retrouver à verser des petites canettes. La réalité c'est qu'on a de la difficulté à tenir propre un comptoir. Jeter de l'aluminium c'est pas bright. En gros, je veux juste que le CE pense à l'application de cela. Aussi, il faut sensibiliser les membres à ne pas jeter tout là dedans. Je pense vraiment que la source du problème c'est la question des poubelles parce que tout le monde jette tout dans tout parce que c'est toujours plein. Bref, faudrait vérifier les impacts concrets de notre initiative.

Matis Rousseau : Je pense que si à la base la consignation on le jette quand c'est plein. Juste le fait qu'il y ait le bac, les gens seraient plus portés à jeter leurs canettes dedans, ça aiderait à les mettre dans le bon bac et réduire le volume des poubelles. On devrait aller voir la fac pour voir s'ils peuvent le gérer, c'est plus de leur ressort que le nôtre. Si on ramène les bacs, c'est pas plus d'efforts pour personne. Si ça ne marche pas, on regardera ensuite si c'est à nous.

Frédérique Garant propose de mandater Alice Lavoie et Christina Borsi de s'informer auprès de la faculté des solutions possibles concernant la consignation des canettes.

Émilien Boudreau appuie.

Émilien Boudreau : On a parlé des enjeux concernant la gestion et je ne pense pas qu'on peut comparer ça au comptoir. la consignation c'est un moyen efficace et rapide de faire de l'argent, donc on peut utiliser ça par des comités pour les aider quand ils sont mal pris, premier arrivé premier servi

ou pas un comité de facto. On devrait approcher la fac à ce que nous on utilise les bacs et qu'on le monétarise à notre avantage.

Émile Parent-Simard : On a déjà le Comité droit vert l'avenir dont la mission est de mettre en place des projets environnementaux, pas besoin d'un autre sous-comité. Cette tâche pourrait être intégrée à leurs fonctions aux RGs le cas échéant.

AU.

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**
5@8

17. **Fermeture de la séance**
La séance est levée à 17h30.